



La lettre d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

NUMERO 6

MAI
1998

EDITORIAL

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
NOUVELLES DE LA MISE EN PLACE D'AFRISTAT	2
LES ACTIVITES TECHNIQUES	3
MISSIONS, VISITES ET CONTACTS	
EXTERIEURS	9

L'actualité statistique des Etats membres d'AFRISTAT a été riche en événements au cours des quatre premiers mois de cette année. Les quatre faits majeurs suivants méritent d'être soulignés : la publication des premiers résultats officiels de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de l'UEMOA, l'élaboration du Programme statistique minimum commun, le démarrage des travaux d'harmonisation des nomenclatures et des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et le lancement du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les Etats membres de la CEMAC.

Au cours d'une conférence de presse organisée à Abidjan le 16 février 1998 par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, les nouveaux indices des prix à la consommation du mois de janvier 1998 de sept Etats membres de l'Union ont été présentés. Cette manifestation marquait ainsi la fin d'un projet qui a connu un succès éclatant. Désormais, les Instituts Nationaux de Statistique des pays concernés disposent d'un outil statistique harmonisé, fiable et répondant aux normes internationales.

La Direction Générale d'AFRISTAT est fière d'avoir apporté sa modeste contribution à ce projet qui a démarré en 1994 avec l'appui financier de la France et de l'Union Européenne et la supervision technique de l'INSEE et d'EUROSTAT.

L'élaboration du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) a commencé dès le mois de janvier 1998. L'objectif de ce programme qui couvre la période 2000-2004 est de doter les Etats membres d'AFRISTAT de capacités de production statistique, d'analyse et de diffusion durables dans les domaines de la comptabilité nationale, de la conjoncture économique et sociale et des statistiques sociales (éducation et santé).

Au cours des mois de février et mars 1998 se sont réunis les deux groupes de travail chargés d'harmoniser les nomenclatures en usage dans les Etats membres en commençant par les nomenclatures d'activités et de produits. Quant aux deux groupes de travail chargés d'harmoniser les méthodes d'élaboration des comptes nationaux, le premier s'est réuni au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril à Abidjan et le second se réunira à la mi-mai à N'Djaména.

Enfin, quelques jours avant la conférence de presse d'Abidjan, était lancé à Douala le Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale. En partant de l'expérience réussie de l'UEMOA, et avec le concours des partenaires au développement, AFRISTAT aidera les six Etats membres à bâtir ensemble un indice harmonisé des prix aussi fiable que l'IHPC.

Lamine DIOP
Directeur Général

ADRESSE

BP E 1600

Bamako Mali

Tél. (223) 23 55 00

23 55 80

Fax (223) 22 11 40

E mail :

afristat@malinet.ml

Nouvelles de la mise en place d'AFRISTAT

1. Réunion du Conseil des Ministres

La quatrième réunion du Conseil des Ministres s'est tenue à Libreville (Gabon) le 10 avril 1998 en marge de la réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc. La réunion était présidée par Monsieur Soumaïla CISSE, Ministre des Finances du Mali et Président du Conseil.

Les représentants de onze Etats membres, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, de la Commission de l'UEMOA et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC ont participé à la réunion.

Le Conseil des Ministres a décidé d'admettre la République de Guinée-Bissau et la République Islamique de Mauritanie comme Etats membres d'AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a examiné et amendé le projet de statut du personnel de la Direction Générale. Il a demandé que le texte amendé soit soumis à la signature du Président du Conseil.

Le Conseil a noté avec satisfaction que, conformément aux prévisions, le Fonds AFRISTAT est devenu opérationnel depuis le 1er janvier 1998. Toutefois il a invité instamment les Etats membres qui n'ont pas encore versé leur quote-part au capital du Fonds, à le faire dans les meilleurs délais possibles.

Enfin la République Gabonaise a été désignée pour assurer la présidence du Conseil des Ministres pendant les deux prochaines années (avril 1998 - avril 2000).

2. Mise en place du personnel

A l'exception des postes de macro-économiste et de statisticien d'entreprises qui seront pourvus par la Coopération française en septembre 1998, tout le personnel d'AFRISTAT est en place : le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, deux (2) experts en comptabilité nationale, deux (2) statisticiens informaticiens, un statisticien des prix, un statisticien agricole, un expert en enquêtes auprès des ménages, un statisticien économiste spécialiste du secteur informel et neuf (9) personnes recrutées localement.

3. Financement

Le Fonds AFRISTAT est devenu opérationnel depuis le 1er janvier 1998. A la date du 10 mars 1998, les huit (8) Etats membres suivants avaient versé l'intégralité de leur quote-part (132,145 millions de FCFA) au capital du Fonds : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal et Tchad. Un neuvième Etat, le Niger, avait versé une avance de 10 millions de FCFA en 1997. Avec le versement en avril de la somme de 1,5 milliard de FCFA représentant la quote-part de la France, plus des trois quarts du montant total du capital du Fonds sont maintenant souscrits.

Quant au programme d'appui FED (projet PROSMIC), son exécution se poursuit normalement.



Le Personnel administratif et technique avec le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint

Les activités techniques

1. Projet PROSMIC

La composante A du projet PROSMIC porte sur le renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des systèmes statistiques nationaux. Trois types d'activités sont prévus dans ce cadre : une enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres, l'élaboration d'un programme statistique minimum commun et l'organisation de deux ateliers sur la gestion, la programmation et le suivi des travaux statistiques d'une part et sur la diffusion et la communication d'autre part.

Le rapport provisoire de l'enquête sur l'état du système statistique national des Etats membres, rédigé par M. Alain AZOUVI, consultant, a été amendé suite à la réception du questionnaire principal de la Guinée Equatoriale, des questionnaires complémentaires de l'ensemble des INS (à l'exception des Comores) et des observations de certains INS. La nouvelle version du rapport a été envoyée aux INS pour d'éventuelles observations avant l'adoption définitive lors de l'atelier "Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un INS" qui aura lieu à Bamako à la fin du mois de mai. Une large diffusion de la version définitive du rapport se fera en juillet 1998.

La Direction Générale a entamé les travaux d'élaboration du programme statistique minimum commun (PROSMIC) suite à l'adoption par le Comité de direction de novembre 1997 des orientations proposées par M. Alain AZOUVI, consultant.

Dans un premier temps, M. AZOUVI a effectué une mission à Bamako du 19 au 30 janvier 1998 pour tester la méthodologie d'élaboration du PROSMIC. A l'issue de sa mission, il a rédigé un document intitulé : "Propositions pour un Programme statistique minimum commun (PROSMIC) au Mali". Ce document et un projet de grille d'enquête ont été remis à la Direction Générale d'AFRISTAT le 18 février 1998.

Dans un deuxième temps, la Direction Générale a procédé dans chacun des Etats membres au recrutement d'un consultant chargé de rédiger le rapport national PROSMIC de son pays à partir de la grille d'enquête et d'une documentation préparée à cet effet par la Direction Générale. Les rapports nationaux PROSMIC ont été transmis à celle-ci dans la deuxième quinzaine du mois d'avril. La synthèse des rapports nationaux PROSMIC est en cours et doit déboucher sur la rédaction d'un projet de

programme statistique minimum commun qui sera soumis à l'examen des Directeurs des INS les 29 et 30 mai prochains à Bamako.

Enfin, une table ronde des bailleurs de fonds doit se tenir à Bamako en novembre 1998 pour examiner les modalités de financement du PROSMIC.

S'agissant des ateliers organisés à l'intention des Directeurs des INS, le premier portera sur le thème : "Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un INS". Il se tiendra à Bamako du 25 au 28 mai 1998.

L'atelier sera conduit selon une démarche participative et interactive, associant des exposés de problématique, des transmissions d'expériences et des exercices pratiques de construction de schémas de programmation et de suivi, adaptés aux différentes situations. Il est souhaité que chaque participant arrive à l'atelier avec les éléments relatifs à ce qui a été fait dans son INS dans le domaine, de manière à le quitter avec un schéma qu'il pourra commencer à mettre en œuvre dès son retour. Dans le cadre de ses activités permanentes, AFRISTAT assurera le suivi de cette action.

Après une présentation générale de l'objectif, de la démarche et des résultats attendus de l'atelier, celui-ci sera organisé en 3 modules :

- la planification stratégique (cadrage à moyen - long terme) ;
- la programmation opérationnelle ;
- le suivi et le pilotage.

La mise en œuvre des composantes B et C du projet PROSMIC intitulées respectivement "Programme d'harmonisation des nomenclatures" et "Appui à l'adaptation et à la mise en œuvre du nouveau SCN (1993)" a été confiée aux deux experts en comptabilité nationale.

Les missions exploratoires pour les volets B et C ont commencé en mai 1997 et se sont achevées en décembre 1997. Trois pays sur les 14 prévus n'ont pas fait l'objet de mission exploratoire pour des raisons diverses : les Comores, le Congo et la Guinée Equatoriale.

Concernant le volet B, de l'ensemble des nomenclatures collectées au cours de ces missions il ressort clairement que les nomenclatures utilisées sont en général très hétérogènes. Les disparités se constatent aussi bien d'un pays à l'autre qu'à l'intérieur d'un même pays, voire au

sein de l'Institut National de Statistique. Ces différences entraînent des difficultés importantes de comparaison des résultats d'un pays à l'autre, d'une enquête à l'autre dans un même pays, et de lisibilité par d'autres utilisateurs, notamment par les organisations internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, agences de l'Organisation des Nations Unies, etc.).

Dans la plupart des cas cependant, les référentiels internationaux servent de base à l'élaboration des nomenclatures. C'est dans les processus d'adaptation mis en œuvre par les uns et les autres que se trouve l'origine des disparités observées.

Deux groupes de travail sur l'harmonisation des nomenclatures ont été organisés par AFRISTAT. Le premier groupe de travail s'est tenu à Bamako du 9 au 13 février 1998 pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Le deuxième groupe de travail s'est tenu à Libreville du 9 au 13 mars 1998 pour les pays d'Afrique Centrale et les Comores. Au cours de ces groupes de travail auxquels M. Michel BOEDA de l'INSEE a participé comme animateur, la problématique de l'harmonisation des nomenclatures a été exposée. Il a été souligné la nécessité de s'appuyer sur un certain nombre de nomenclatures internationales organisées en réseau. Le référentiel international retenu pour les activités est la Classification Internationale Type par Industrie (CITI) révision 3 qu'il s'agit d'adapter de manière harmonisée aux pays membres d'AFRISTAT. Les travaux, prévus initialement pour définir un cadre d'harmonisation des nomenclatures, ont été plus loin en jetant les bases de la mise en œuvre de nomenclatures harmonisées. Une proposition de programme de travail a été retenue par les délégués des Etats sur la base des nomenclatures prioritaires que sont : les nomenclatures d'activités, les nomenclatures de produits et la nomenclature des professions. Les autres nomenclatures plus autonomes seront abordées plus tard.

Il a été décidé de confier à AFRISTAT la mise au point d'une maquette de nomenclature d'activités qui servira de base de discussion aux Etats. Lors de la réunion du groupe de travail conjoint prévue au mois de juillet, les observations des Etats seront prises en compte et un avant-projet de nomenclature d'activités sera alors préparé. A cette occasion, il sera étudié également la possibilité d'élaborer une nomenclature unique pour l'ensemble des pays membres d'AFRISTAT ou des nomenclatures différenciées pour chaque pays, l'harmonisation ne portant alors que sur les niveaux supérieurs.

L'avant-projet de nomenclature d'activités sera soumis au Conseil scientifique d'AFRISTAT pour examen puis au Comité de direction.

Dans une phase ultérieure, le projet devra faire l'objet d'une concertation nationale au niveau de chaque pays. Compte tenu de l'extrême diversité des pays en matière de coordination statistique, et en s'appuyant sur les discussions menées dans le cadre des groupes de travail, il sera retenu une structure adaptée à chaque Etat à confirmer lors du groupe de travail conjoint de juillet 1998.

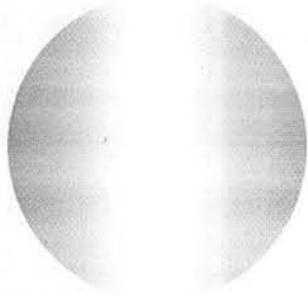
Concernant le volet C, la plupart des pays membres d'AFRISTAT ont encore leurs comptes nationaux basés sur le système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN68). Il existe très peu de méthodologies écrites au niveau des pays et les données statistiques utilisables ne sont pas abondantes. Les comptes sont très en retard, les comptables faisant de leur mieux pour sortir l'essentiel. Un certain nombre de domaines nécessitant une harmonisation ont été recensés pour faire l'objet de réflexion au cours des groupes de travail. Il est prévu un groupe de travail par sous-région. Le groupe de travail pour la sous-région ouest africaine s'est tenu à Abidjan du 14 au 24 avril 1998. Celui de la sous-région Afrique Centrale et Comores doit se tenir à N'Djaména du 11 au 22 mai 1998. Il est aussi prévu un groupe de travail conjoint à Bamako en septembre 1998 pour faire le point au niveau des deux sous-régions.

Les domaines à prendre en compte dans le cadre de l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes sont : les comptes de l'agriculture, les comptes de l'élevage, les comptes de l'administration en particulier le calcul de la Consommation de Capital Fixe (CCF) des administrations et l'utilisation du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), le traitement de l'aide extérieure, la prise en compte du secteur informel, la balance des paiements et les comptes du reste du monde, la prise en compte des nouveaux plans comptables bancaires et d'entreprises, etc. Il s'agit, pour chacun de ces domaines, de s'enquérir des nouveautés du SCN93 et d'en faire une application pour les Etats membres d'AFRISTAT.

Les domaines qui n'auront pas été abordés cette année le seront l'année prochaine, doublés d'autres actions de formation en particulier sur la base du module ERETES, un outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux conformes au SCN93.



Les participants à la réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des nomenclatures (Afrique de l'Ouest)



Les participants à la réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des nomenclatures (Afrique Centrale et Comores)

2. Participation au projet prix UEMOA

Depuis le mois de janvier 1998, les sept INS des pays membres de l'UEMOA publient régulièrement les indices harmonisés des prix à la consommation chaque mois suite à l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, à Ouagadougou le 16 décembre 1997, du Règlement N° 05/97/CM/UEMOA relatif à l'adoption de l'indice harmonisé officiel des prix à la consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Une conférence de presse internationale pour le lancement officiel de l'indice harmonisé des prix à la consommation des pays membres de l'UEMOA s'est tenue dans les locaux de la BCEAO à Abidjan le 16 février 1998. Cette conférence de presse a réuni outre les représentants de la presse, les directeurs de sept Instituts Nationaux de Statistique des pays membres de l'UEMOA, des représentants de la Commission de l'UEMOA, de la BCEAO, d'EUROSTAT, du Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie, d'EuroCost et d'AFRISTAT. Les participants ont reçu un dossier de presse comprenant : deux communiqués de presse (le premier présentant l'indice harmonisé des prix à la consommation UEMOA, le second présentant les résultats des indices nationaux et de l'indice régional UEMOA pour le mois de janvier 1998), les publications de l'indice harmonisé des prix à la consommation du mois de janvier 1998 et les Guides pour utilisateurs, élaborés par les sept INS.

Au niveau d'AFRISTAT, concernant la composante Prix, il s'est agi essentiellement, au niveau des sept pays, d'une part de suivre la production régulière des indices chaque mois et d'autre part de suivre les procédures de remplacement de l'ancien indice par le nouvel indice harmonisé en janvier 1998 avec en particulier la préparation des publications mensuelles nationales et d'un guide national pour utilisateurs. Ces échanges se sont faits par téléphone, télécopie ou courrier électronique.

Concernant la composante Enquête, les INS préparent leur publication nationale. La plupart des INS ont envoyé leur projet de publication à AFRISTAT et à l'INSEE, qui ont renvoyé leurs commentaires. Les publications finales seront diffusées par les INS, et une publication régionale, préparée par l'INSEE et AFRISTAT, sera diffusée par la Commission de l'UEMOA.

Par ailleurs, suite à une demande de la Commission de l'UEMOA et d'EUROSTAT, AFRISTAT a proposé une méthode de calcul de l'indice régional UEMOA des prix à la consommation. Une note méthodologique a été rédigée. Elle décrit la méthode de calcul pour obtenir, à partir des indices des sept pays, l'indice régional au niveau de tous les regroupements. Les coefficients de pondération ont été calculés pour les indices par fonction et l'indice global.

3. Projet prix CEMAC

Le Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) a démarré en février 1998.

L'objectif de la phase 1 du projet est de faire le bilan de l'existant, d'identifier les besoins, d'adopter une méthodologie harmonisée pour les indices des prix et de définir précisément les actions à mener au cours de la phase 2.

Cette phase 1 doit se dérouler durant le premier semestre 1998 et est financée par AFRISTAT et le Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie.

Du 10 au 13 février 1998, s'est tenue à Douala, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la première réunion du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC. Tous les Etats membres de la CEMAC (à l'exception du Congo) étaient représentés à cette réunion à laquelle ont également pris part la BEAC, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC et les institutions ci-après : AFRISTAT, l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), le Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et EuroCost.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants : un exposé sur la problématique des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC ; la présentation des termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC ; la présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA ; la présentation de l'application informatique CHAPO ; la présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA et la mise au point du déroulement de la phase 1 du Projet Prix CEMAC.

Les participants se sont accordés sur les résultats attendus de cette phase :

- l'adoption d'une méthodologie pour un indice harmonisé
- la définition des modalités de réalisation des enquêtes sur les dépenses des ménages
- une estimation des moyens humains, matériels et financiers pour la mise en place des indices harmonisés.

Ces résultats seront obtenus à l'occasion des missions des experts d'AFRISTAT auprès des INS et du deuxième séminaire du projet programmé en juin 1998 à Libreville.

Suite aux recommandations du premier séminaire, les experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT se sont rendus en mars et avril dans les INS du Tchad, du Cameroun, de Guinée Equatoriale et du Gabon et doivent se rendre dans les INS de Centrafrique et du Congo en mai et juin.

Le deuxième séminaire du projet, organisé par le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, doit se tenir du 9 au 12 juin 1998 à Libreville. Il regroupera, outre les experts de la CEMAC, de la BEAC et d'AFRISTAT, trois représentants (le Directeur, le responsable de la composante "enquête auprès des ménages" et le responsable de la composante "prix") de chacun des six INS ainsi que des représentants de l'INSEE, d'EUROSTAT et des bailleurs de fonds. Ce séminaire a pour objet : de faire le bilan des missions d'évaluation dans les pays, d'adopter la méthodologie de l'indice harmonisé, d'adopter les grandes lignes de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages et d'adopter les projets de budget et de calendrier de mise en place de l'indice harmonisé.

4. Séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation

Du 30 mars au 3 avril 1998, s'est tenu à Bamako, dans les locaux de la Direction Générale d'AFRISTAT, un séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation. Ce séminaire, organisé et financé par AFRISTAT, a réuni les représentants des quatre Etats suivants : la République du Cap Vert, la République de

Guinée, la République de Guinée-Bissau et la République Islamique de Mauritanie. Deux représentants de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali ont été invités à faire part de leur expérience dans le domaine. A également participé au séminaire un représentant du Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants : la présentation d'AFRISTAT ; la présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA ; la présentation de l'application informatique CHAPO ; les perspectives pour les Instituts Nationaux de Statistique.

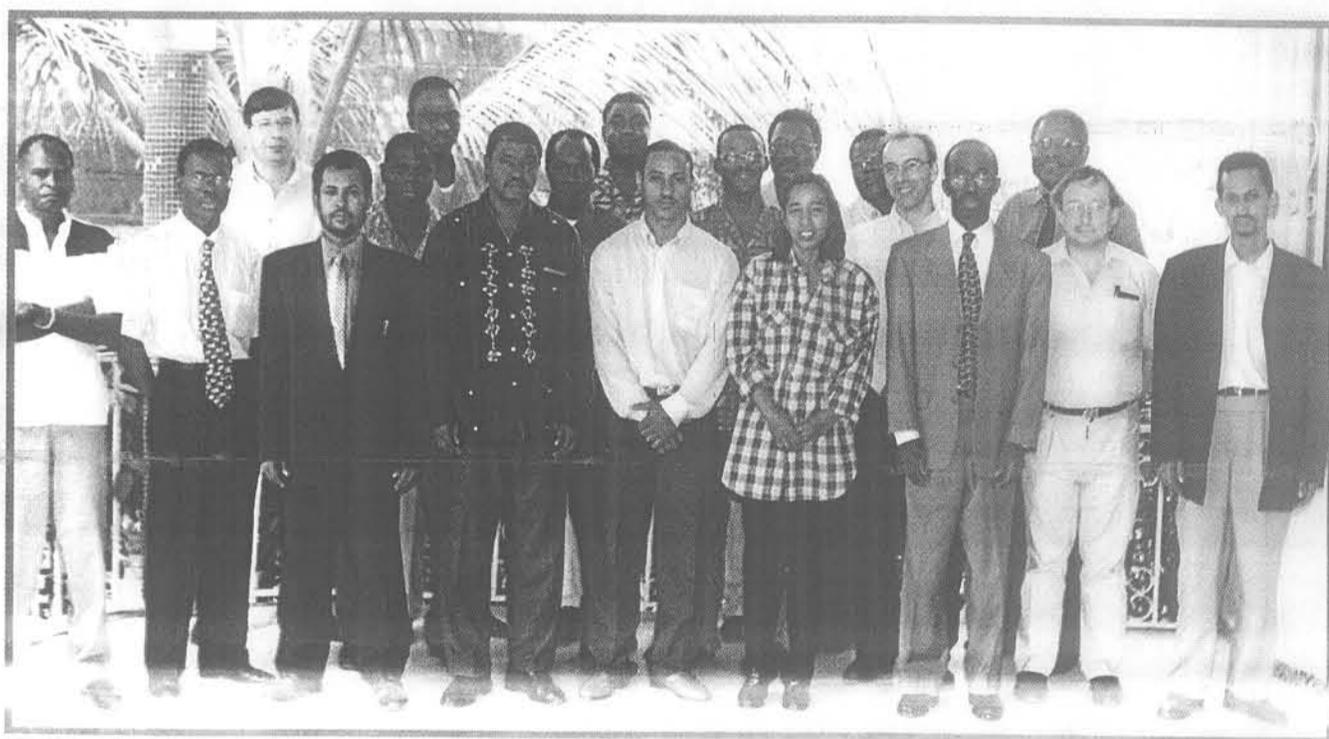
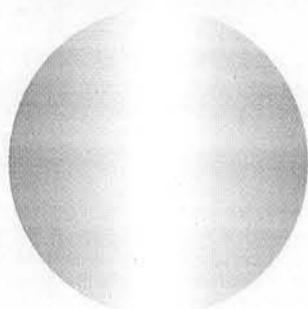
Les participants au séminaire ont mesuré l'importance du travail accompli dans le cadre de l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans sept pays membres de l'UEMOA et ont apprécié les résultats obtenus. Ils ont félicité tous les partenaires du Projet. Les participants au séminaire, après avoir présenté la méthodologie de l'indice de leur pays en soulignant les insuffisances, ont souhaité bénéficier dans les meilleurs délais d'un indice des prix à la consommation présentant les mêmes qualités de fiabilité et de cohérence avec les normes internationales que l'indice harmonisé UEMOA.

La Guinée-Bissau, qui a intégré l'UEMOA, va bénéficier, dans le cadre du Programme d'Appui Régional Statistique à la Surveillance Multilatérale des pays de l'UEMOA (PARSTAT), d'un financement de l'Union Européenne pour la mise en place de l'indice harmonisé avec l'appui technique d'AFRISTAT mais les trois autres pays (Cap Vert, Guinée et Mauritanie) devront trouver un financement pour l'élaboration d'un nouvel indice. Ces trois pays ont souhaité trouver, avec l'aide d'AFRISTAT, un financement commun qui permettrait un déroulement simultané de l'opération dans les trois capitales.

La Direction Générale d'AFRISTAT a proposé l'appui de ses experts pour rédiger un document de projet.



Les participants au premier séminaire du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de la CEMAC.



Les participants au séminaire de Bamako sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation

5. Assistance technique ponctuelle

5.1. Assistance aux INS

A la demande de l'Office National de la Statistique de Mauritanie, AFRISTAT a réalisé deux missions d'assistance technique ponctuelle à Nouakchott.

La première mission consistait en une consultation en statistique agricole de M. Alain BRILLEAU du 11 au 21 janvier 1998 à Nouakchott. Cette consultation a été financée par le Projet Gestion des Ressources Naturelles en zone pluviale de la Banque Mondiale. L'objet essentiel de cette consultation portait sur l'élaboration d'un plan de sondage pour une enquête nationale auprès des ménages et exploitants agro-pastoraux. Le rapport de consultation se décompose en deux parties : la première partie porte sur le déroulement des travaux à Nouakchott et les justificatifs du plan de sondage proposé et la deuxième partie détaille le plan de sondage proposé avec en particulier les différents estimateurs.

La seconde mission a été effectuée par M. Eric METREAU du 23 au 28 mars 1998 à Nouakchott. La mission a étudié les conditions de mise en œuvre d'un programme pour établir une nouvelle base de comptabilité nationale et développer une nouvelle méthode d'élaboration des comptes. Les travaux effectués ont été consacrés à une présentation du SCN 93, aux techniques d'élaboration des équilibres ressources-emplois, à un examen approfondi des informations disponibles, à l'identification des informations à mobiliser ou à produire pour la mise en œuvre d'une nouvelle année de comptes et à la définition d'un programme de travail.

5.2. Assistance à d'autres institutions

La Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) a sollicité l'appui d'AFRISTAT pour la mise en place d'un système d'informations sur le commerce du bétail et de la viande dans les pays membres de la CEMAC. Les modalités de coopération ont été définies à l'occasion d'une mission d'AFRISTAT à N'Djaména et une première mission d'appui de l'expert en statistiques agricoles d'AFRISTAT a été programmée en mai 1998.

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation, de Djibouti a sollicité l'appui d'AFRISTAT pour la mise en place d'un indice des prix à la consommation des ménages à Djibouti. La Direction Générale d'AFRISTAT a rédigé une note

méthodologique et proposé une mission des experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages en mai 1998. L'ensemble du projet doit être financé par la Banque Mondiale.

6. Publications AFRISTAT

La mise en forme et l'impression des actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique Subsaharienne se sont terminées en mars 1998. Ces actes comportent trois tomes : le tome 1 (82 pages) avec les points saillants et les recommandations du séminaire en français et en anglais, un tome 2 (211 pages) avec les communications des séances plénières en français, un tome 2 (208 pages) avec les communications des séances plénières en anglais, un tome 3 (260 pages) avec les communications des groupes de travail en français ou en anglais. La diffusion des actes a commencé en avril 1998.

Missions, visites et contacts extérieurs

M. Eric METREAU a représenté la Direction Générale d'AFRISTAT à la réunion du Comité directeur du projet ERETES qui s'est tenue à Paris le 6 mars dernier. L'ordre du jour comportait, entre autres, les points suivants : bilan des installations en cours, état des demandes d'information et d'implantation du logiciel ERETES, politiques de diffusion et de communication et organisation de l'assistance et de la maintenance d'ERETES.

Au cours du mois de mars, plusieurs personnalités ont visité AFRISTAT. Citons, parmi celles-ci, M. Naman KEITA, de la Division de la Statistique de la FAO, M. Bruno CABRILLAC, Chef du Service de la Zone Franc à la Banque de France, M. Dominique RAIMOND, Attaché commercial pour le Mali auprès de l'Ambassade de France à Dakar et M. Souleymane TRAORE, Expert en comptabilité nationale à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Concernant les relations avec le pays-hôte, la Direction Générale d'AFRISTAT a participé au mois de mars à trois ateliers : l'atelier sur la validation du document-cadre "Problématique de l'emploi au Mali" organisé par l'Office National de l'Emploi et de la Main d'œuvre ; "les Journées sur l'emploi et la formation" organisées par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation ; une réunion du Réseau de l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali.

MISSIONS REALISEES PAR LES EXPERTS D'AFRISTAT

<p>Lamine DIOP</p> <p>Douala (07 au 14 février)</p> <p>Abidjan (15 au 17 février)</p> <p>Libreville (8 au 11 avril)</p>	<p>Premier séminaire du Projet Prix CEMAC</p> <p>Lancement officiel de l'indice harmonisé des prix UEMOA</p> <p>Réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc</p> <p>Quatrième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT</p>
<p>Martin BALEPA</p> <p>Libreville (8 au 11 avril)</p>	<p>Réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc</p> <p>Quatrième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT</p>
<p>Alain BRILLEAU</p> <p>Nouakchott (11 au 21 janvier)</p> <p>Douala (07 au 14 février)</p> <p>Abidjan (15 au 17 février)</p> <p>N'Djaména (01 au 07 mars)</p> <p>Yaoundé (14 au 21 mars)</p> <p>Malabo (22 au 28 mars)</p> <p>Libreville (27 avril au 02 mai)</p>	<p>Consultation en statistique agricole</p> <p>Premier séminaire du Projet Prix CEMAC</p> <p>Lancement officiel de l'indice harmonisé des prix UEMOA</p> <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p>
<p>Hubert Vihouenou GBOSSA</p> <p>Libreville (09 au 13 mars)</p> <p>Abidjan (14 au 24 avril)</p> <p>N'Djaména (11 au 22 mai)</p>	<p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des nomenclatures (Afrique Centrale et Comores)</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique de l'Ouest)</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique Centrale et Comores)</p>
<p>Eric METREAU</p> <p>Paris (02 au 07 mars)</p> <p>Libreville (09 au 13 mars)</p> <p>Nouakchott (22 au 29 mars)</p> <p>Abidjan (13 au 24 avril)</p> <p>N'Djaména (11 au 22 mai)</p>	<p>Réunion du Comité directeur du Projet ERETES</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des nomenclatures (Afrique Centrale et Comores)</p> <p>Mission d'assistance technique en comptabilité nationale</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique de l'Ouest)</p> <p>Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique Centrale et Comores)</p>
<p>Paul-Henri WIRRANKOSKI</p> <p>Douala (07 au 14 février)</p> <p>Abidjan (15 au 17 février)</p> <p>N'Djaména (01 au 07 mars)</p> <p>Yaoundé (14 au 21 mars)</p> <p>Malabo (22 au 28 mars)</p> <p>Libreville (27 avril au 02 mai)</p>	<p>Premier séminaire du Projet Prix CEMAC</p> <p>Lancement officiel de l'indice harmonisé des prix UEMOA</p> <p>Mission d'évaluation (Projet Prix CEMAC)</p>

REUNIONS ET SEMINAIRES PROGRAMMES

Réunions institutionnelles d'AFRISTAT :

• **Septembre 1998 :**

Troisième réunion du Conseil scientifique

• **Novembre 1998 :**

Quatrième réunion du Comité de direction

Séminaires

• **11 au 22 mai 1998 à N'Djaména :**

Réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique Centrale et Comores)

• **09 au 12 juin 1998 à Libreville :**

Deuxième séminaire du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays membres de la CEMAC

• **25 au 28 mai 1998 à Bamako :**

Atelier "Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un INS"

• **29 juin au 03 juillet 1998 à Bamako :**

Réunion conjointe des deux groupes de travail sur l'harmonisation des nomenclatures

• **29 au 30 mai 1998 à Bamako :**

Réunion des directeurs des INS pour examiner le projet de Programme statistique minimum commun (PROS-MIC)

CONCOURS POUR LE LOGO D'AFRISTAT

La Direction Générale d'AFRISTAT organise un concours pour l'élaboration d'un logo pour AFRISTAT.

Ce concours est ouvert à tout statisticien originaire d'un des seize pays membres d'AFRISTAT.

Les propositions devront prendre en compte les éléments suivants :

- AFRISTAT est une organisation internationale ayant vocation à regrouper à terme tous les Etats d'Afrique Subsaharienne et de l'Océan Indien qui en feront la demande. Le nombre d'Etats membres est donc appelé à évoluer.
- AFRISTAT est un outil d'intégration régionale dans le domaine des statistiques économiques, sociales et de l'environnement. Il doit aider les Etats membres à renforcer leurs compétences dans ces domaines. Il joue également un rôle important dans l'harmonisation des concepts, des méthodes et des normes statistiques.
- Le logo sera reproduit sur tous les documents officiels d'AFRISTAT. Son interprétation doit être simple. Il peut comporter plusieurs couleurs mais il doit être lisible en noir et blanc. Les propositions seront faites sur papier et sur disquette avec des formats compatibles PC.

Les propositions seront examinées au mois de novembre 1998 par le Comité de direction d'AFRISTAT qui décernera un prix de 500 000 FCFA au gagnant.

Elles doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 1er octobre 1998 :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
B.P. E 1600
Bamako (Mali)

Appel à Candidatures pour le Poste de Directeur Général d'AFRISTAT

Le mandat du Directeur Général d'AFRISTAT arrive à échéance le 1er janvier 2000. Le Président du Comité de direction invite les personnes intéressées à faire acte de candidature.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan par les Ministres de l'Economie et des Finances des pays africains membres de la Zone Franc. Son objectif est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines.

AFRISTAT qui a son siège à Bamako (Mali) a démarré ses activités le 2 janvier 1996. Il comprend, outre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, dix experts assistés par une dizaine de personnes recrutées localement.

Le Directeur Général est chargé de la gestion d'AFRISTAT, de l'exécution des projets et missions qui lui sont confiés, de la préparation et du suivi de l'exécution des décisions soumises à l'approbation du Conseil des Ministres et du Comité de direction. Il est nommé par le Conseil des Ministres, sur proposition du Comité de direction. La durée du mandat est de quatre ans, renouvelable une fois. Le Directeur Général d'AFRISTAT appartient à la catégorie "Hors Cadres" du statut du personnel. Il a rang de Chef de mission diplomatique.

Conditions requises pour être candidat(e)

- être ressortissant (e) d'un des seize Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo
- être âgé(e) de 35 ans au moins
- justifier d'une compétence technique et avoir assumé des responsabilités dans les domaines statistiques ou économiques.

Composition du dossier de candidature

La liste des pièces à fournir peut être obtenue auprès de la Direction Générale d'AFRISTAT, BP E1600, Bamako (Mali)

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être adressés **avant le 30 septembre 1998** à :

Monsieur le Président du Comité de direction
AFRISTAT
B.P. E 1600, Bamako (Mali)
Téléphone : (223) 23 55 00 et (223) 23 55 80
Fax : (223) 22 11 40
E-mail : Afristat@malinet.ml

Date de prise de service

Les candidatures seront examinées par le Comité de direction au mois de novembre 1998. Le Comité fera une recommandation au Conseil des Ministres qui se réunira en avril 1999. Le mandat du Directeur Général nommé commencera le 2 janvier 2000.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako